



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-133625>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **25-133625**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : NOREADE SIDEN-SIAN

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Commune de Erny Saint Julien (Département du Pas de Calais) Assainissement et rénovation du réseau d'eau potable dans les rues Basse Boulogne, Lord, Haute et de Cuhem

Description : Commune de Erny Saint Julien (Département du Pas de Calais) Assainissement et rénovation du réseau d'eau potable dans les rues Basse Boulogne, Lord, Haute et de Cuhem

Identifiant de la procédure : 505e3c78-8443-4744-8394-73a6741c033e

Identifiant interne : 25 E 43 SP - DC

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45332200 Travaux d'installation de distribution d'eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45231110 Travaux de pose de conduites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45231112 Installation de réseau de conduites

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : dans les rues Basse Boulogne, Lord, Haute et de Cuhem

Ville : Erny Saint Julien

Code postal : 62304

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande conclu sans volume ni montant minimum avec un maximum de 900 000 Euros HT. Au-delà de ce plafond, ledit accord cadre aura épuisé ses effets. Toutefois, il est précisé, à titre indicatif, que le montant des travaux est estimé à 717 115.70 Euros HT (montant non contractuel) Il est rappelé que le montant mentionné ci-dessus n'est pas contractuel et ne garantit en aucun cas des montants équivalents dans le cadre du marché objet de la présente consultation. A titre indicatif, les besoins estimés sont notamment les suivants : • la préparation du chantier et notamment le marquage piquetage des concessionnaires selon le code couleur normalisé : • les travaux sur le système de distribution d'eau Potable, notamment* : la fourniture et pose de conduite sous pression en : Polyéthylène DN 75 mm bande bleue PN16 sur une longueur de 150 mètres Fonte DN 150 mm Classe 50 sur une longueur de 736 mètres Fonte DN 100 mm Classe 50 sur une longueur de 16 mètres la rénovation de 50 branchements en plomb ou autre matière de la nouvelle conduite jusqu'au compteur existant, la pose éventuelle d'une fosse fournie par le maitre d'ouvrage, la réalisation des ouvrages annexes, la réalisation en regard de décharges et ventouses, • les travaux sur le système d'assainissement, notamment* : la fourniture et pose de conduite : en PVC DN200 classe SN8 compact eaux usées sur une longueur de 594 mètres en grès DN200 classe 240 eaux usées sur une longueur de 220 mètres sous pression en PVC PN 16 DN 110 mm sur une longueur de 177 mètres la réalisation de : 50 branchements en PVC « compact » de la nouvelle conduite à la future boîte de branchement Eaux Usées (réhausse en PVC « compact »), la fourniture et pose de 17 regards de visite préfabriqués, la création d'une station de refoulement (hors équipements électromécaniques) en béton XA3 • tous les raccordements sur les

ouvrages (regards, conduites...) existants, • les interventions nécessaires aux raccordements des ouvrages réalisés sur les ouvrages existants, y compris les raccordements de nuit, week-end ou jours fériés si cela s'avère nécessaire pour la continuité de service, • les interventions nécessaires aux travaux à proximité des ouvrages concessionnaires existants, • tous les travaux nécessaires à la suppression des anomalies mises en évidence par les opérations de contrôle, y compris la dépose soignée des enrobés, les terrassements, la fourniture et la pose des matériels, matériaux et équipements, les remblais, compactages, remise en état des lieux et réfections, • la remise en état des lieux, • les réfections de chaussées, trottoirs ou accotements selon les prescriptions des gestionnaires de voirie, • la réalisation, en présence du maître d'œuvre, des opérations de contrôle suivantes : les essais de pression sur les conduites sous pression, les tests de potabilité sur les conduites AEP, • la réalisation en regard des décharges et ventouses, • la réalisation des travaux sous route barrée sauf riverains avec la mise en place de la déviation adaptée en fonction des prescriptions du gestionnaire de voirie, • tous les travaux annexes nécessaires à l'opération et reprenant les caractéristiques du CCTP 2ème partie, • la pose, l'entretien, et le cas échéant le déplacement, des panneaux d'information fournis par Noréade devront être installés à chaque extrémités du chantier. * les quantités estimées sont données à titre indicatif dans la simulation de commande (document non contractuel). Il est rappelé que l'énumération des travaux ci-dessus est indicative et nullement limitative. Le titulaire s'engage à livrer l'ensemble des installations et des ouvrages étanches en parfait état de fonctionnement dans la limite du montant maximum de l'accord-cadre. Un accès piétonnier sécurisé devra être maintenu durant toute la durée du chantier. Les réseaux eau potable, gravitaire et Refoulement seront posés en tranchée commune. L'offre de l'entreprise est réputée comprendre toutes les sujétions, notamment celles relatives : • à l'établissement du plan de prévention ou du P.P.S.P.S. (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé), • à l'élaboration d'un plan d'intervention en cas de pollution accidentelle, • à la signalisation du chantier (de jour comme de nuit), pour le maintien de la circulation, • aux déviations de circulation par panneaux standard, selon les indications fournies par les services gestionnaires des voiries, y compris la fourniture, la mise en place, la maintenance, la surveillance et le repli du matériel, • aux contraintes de maintien d'accès aux logements, commerces et habitations, • aux aménagements provisoires y compris démontage éventuel des accès, aire de stockage... à différents endroits du chantier, • aux reprises et réparations des dégradations hors zone de chantier (tranchées), • au respect des mesures sanitaires en vigueur. Par ailleurs, il est précisé que : • le(s) plan(s) joint(s) au Dossier de Consultation des Entreprises représente(nt) l'implantation projetée des ouvrages à réaliser, et, à ce titre, n'est pas contractuel, • l'implantation précise des ouvrages à réaliser sera définie à l'issue des sondages réalisés par le titulaire, • l'implantation en trottoir ou en accotement des ouvrages à réaliser sera privilégiée, quelles qu'en soient les contraintes (traversées de branchements, pertes de cadence...).

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Commune de Erny Saint Julien (Département du Pas de Calais) Assainissement et rénovation du réseau d'eau potable dans les rues Basse Boulogne, Lord, Haute et de Cuhem

Description : Commune de Erny Saint Julien (Département du Pas de Calais) Assainissement et rénovation du réseau d'eau potable dans les rues Basse Boulogne, Lord, Haute et de Cuhem

Identifiant interne : 25 E 43 SP- DC

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232411 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232423 Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232431 Station de pompage des eaux résiduaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45332200 Travaux d'installation de distribution d'eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45231110 Travaux de pose de conduites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45231112 Installation de réseau de conduites

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : dans les rues Basse Boulogne, Lord, Haute et de Cuhem

Ville : Commune de Erny Saint Julien

Code postal : 62304

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 9 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 717,115.7 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une durée de 8 mois, démarrant à la date spécifiée dans le bon de commande ou l'Ordre de Service de démarrage des travaux. Cette durée ne comprend pas la période de préparation du chantier. Il n'y aura pas de reconductions possibles. Période de préparation du chantier : un (1) mois maximum à compter de la date de réception de l'ordre de service qui prescrira la préparation des travaux. 2) Date prévisionnelle de début des prestations : 15 avril 2026 (à titre indicatif)

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), -L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), -L'imprimé DC4, (DC4 version du 12 octobre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1, DC2 et DC4 sont joints au dossier et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le

candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut également faire état des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations La note relative au critère prix sera déterminée sur la base du montant corrigé de la simulation de commande (document non contractuel) du candidat correspondant à la somme, pour chacun des articles de la/des simulation(s) de commande (document non contractuel), du produit de chaque prix desdits articles (tels qu'ils figurent dans le Bordereau des Prix joint) par le rabais/majoration différencié (tel qu'il est renseigné par le candidat dans la fiche n°1 « 1. Taux de remises différenciées » intégralement complétée (sans être modifié) en chiffre/nombre et en lettre) affecté à la section correspondante de l'article concerné par la quantité qn associée (telle qu'elle figure dans la/des simulation(s) de commande (document non contractuel)).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre Le critère « Valeur technique de l'offre » sera jugé sur la base de l'analyse du cadre de réponse obligatoirement joint à la réponse du candidat. Sous-Critère « a1 » : « Pertinence de l'organisation des moyens humains et matériels mis en oeuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 24 % Sous-Critère « a2 » : « Pertinence des mesures de prévention et de contrôle des risques à la qualité, l'hygiène /sécurité et l'environnement mis en oeuvre pour la réalisation des travaux objets du marché » - Coefficient de pondération : 6 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_CbqBjBZZEu

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_CbqBjBZZEu

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Il sera fait application de révisions dispositions de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le marché prévoit une retenue de garantie dont le montant est fixé à 5 % du montant total du marché toutes taxes comprises (T.T.C.), augmenté, le cas échéant, du montant des avenants, également T.T.C. Ce taux est ramené à 3% pour les PME conformément au décret 2024-1251 du 30 décembre 2024. Les conditions de constitution de cette retenue de garantie seront conformes aux dispositions de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique. La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une caution personnelle et solidaire. Ces éléments sont détaillés dans le CCAP. Le délai de garantie est d'un an à compter de la date d'effet de la réception. Ainsi, le titulaire garantit pendant un an à compter de cette date, le bon fonctionnement de tous les équipements et ouvrages mis en place (garantie de parfait achèvement). Le titulaire garantit le maître d'ouvrage pendant une durée de 10 (dix) ans à partir de la date de réception des travaux : • les remblais contre tout défaut de compactage, • le réseau et les ouvrages d'art contre tout défaut d'étanchéité, • le bon fonctionnement et la bonne tenue des matériels et matériaux de type nouveau, • les éléments mécaniques contre tout défaut de corrosion.

Date limite de réception des offres : 26/01/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés. Toutefois, si le marché est attribué à un groupement, ce groupement sera obligé de se transformer en groupement solidaire. Pour la bonne conduite du marché, la défaillance d'un des membres du groupement peut (et doit) être compensée par son co-traitant, d'où la nécessité de groupement solidaire.

Montage financier : Pour les travaux relatifs à l'eau potable, le financement se fera, suivant la nature des travaux, soit par le budget eau potable du SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade soit par le budget DECI du SIDEN-SIAN. Pour les travaux relatifs à l'assainissement, le financement se fera par le budget SIDEN-SIAN Noréade Assainissement. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité

publique. Le délai global de paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la réception du mémoire/facture transmis par le fournisseur et accepté par le maître d'ouvrage. Le taux des intérêts moratoires est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle des intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le montant sera calculé conformément aux décrets n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique et au décret n°2

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui reçoit les demandes de participation : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui traite les offres : NOREADE SIDEN-SIAN

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : NOREADE SIDEN-SIAN

Numéro d'enregistrement : 20001759800034

Adresse postale : 23 avenue de la Marne CS 90101

Ville : Wasquehal cedex

Code postal : 59443

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : marches@noreade.fr

Téléphone : +33 20664423

Télécopieur : +33 320664454

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_CbqBjBZZEu

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 143 rue Jacquemars-Giélée

Ville : Lille cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 320631300

Télécopieur : +33 320631347

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fda1ef2c-4cb6-4bbb-99be-582928c9046a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/12/2025 à 10:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2025